



SYNDICAT CGT A.S.P.S.
Accueil, Surveillance, Prévention, Sécurité
de la Ville de Paris et des Administrations Annexes
19, rue du renard - 75004 PARIS
Tél: 01.53.01.41.52 & 01.53.01.41.54 Fax: 01.53.01.41.67
asps@cgt-asps.fr & www.cgt-asps.fr



2006 –2017

Mémoires de la traite, de l'esclavage, et de leur abolition

**Compte-rendu de la journée commémorative et conviviale
du 10 mai 2017 organisée à la bourse du travail par le syndicat CGT-ASPS**

COLLECTIF DOM ELARGI CGT- ASPS



UNE DÉCENTRALISATION OPPORTUNE

10 MAI 2017 : JOURNÉE COMMÉMORATIVE ET CONVIVIALE

Repères : l'origine de la célébration du 10 mai ?

Cette tragédie, la traite négrière et l'esclavage, est à l'origine de la déportation de millions d'Africains, aux conséquences irrémédiables.

2001 : Loi Taubira, n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

2006 : le Président Jacques Chirac, sur proposition de Maryse Condé, présidente à l'époque du comité pour la mémoire de l'esclavage, fixe la date du 10 mai, jour de l'adoption en 2001 au Sénat de la loi Taubira.

Le décret n° 2006-388 du 31 mars 2006, publié au journal officiel du 1^{er} avril 2006 adopte le 10 mai comme : « journée nationale des mémoires de la traite de l'esclavage et de leur abolition ».

Le 10 mai fut célébré pour la première en 2006

*« MON ULTIME PRIÈRE, Ô MON CORPS,
FAIS DE MOI TOUJOURS UN HOMME QUI INTERROGE »*
F. FANON

Intervenants :

Jean Claude Hamelin : Secrétaire général du syndicat CGT-ASPS, animateur de formation, membre actif du Bureau de l'Union syndicale CGT des Services Publics parisiens de la Ville de Paris.

Benjamin Raka : Responsable du secteur éducation secrétaire à la formation et à l'organisation.

Jules Bilon : Animateur du COLLECTIF DOM ÉLARGI du syndicat CGT-ASPS.

Jacques Prauca : Responsable du collectif FNTE-UFFC

Monique Mairrain : Ancienne secrétaire de la fédération de la santé et de l'action sociale CGT. Elle a contribué à la restructuration du collectif confédéral des DOM. Participe activement aux formations DOM.

Notre syndicat CGT-ASPS a mandaté son COLLECTIF DOM ELARGI pour organiser le 10 mai 2017. Lors de cette journée commémorative et conviviale à la Bourse du travail était présent notre secrétaire à l'organisation et de la formation. Cette journée de réflexion et de débat s'inscrivait, sous le signe de la décentralisation. Cette initiative naquit du fait que, pour des raisons de temps et d'organisation, le forum INTER-COLLECTIF CGT des originaires de l'Outremer n'a pu honorer cette année la date du 10 mai comme prévue.

Nous avons souhaité cette première rencontre, non seulement sous le signe de la décentralisation, de la déconcentration et de l'ouverture, mais aussi dans la continuité de l'esprit du forum inter collectif CGT des originaires d'Outremer.

UN GESTE SYMBOLIQUE

Le symbole qui gravitait autour de cette journée était : ***la conque de Lambi !*** Un tel symbole dévoile sans équivoque toute l'intentionnalité de l'initiative et fait signe pour un rassemblement autour de nos revendications spécifiques. La conque de lambi nous convie à sortir de nos divergences secondaires pour nous concentrer sur l'essentiel. Une telle convocation voire **invocation** rappelle toute la symbolique culturelle et historique d'un tel instrument.

C'est dans cet état d'esprit qu'un certain nombre de camarades de la CGT s'est retrouvé à la Bourse du travail le mercredi 10 mai 2017 pour commémorer la journée du 10 mai et plancher sur les différentes problématiques inhérentes aux originaires d'Outremer en lien avec des camarades originaires d'Afrique et d'Europe. Car le fait de la traite négrière et de l'esclavage demeure un acte de nature triangulaire.

C'est la raison pour laquelle ces acteurs provenant d'horizons différents et concernés par cette douloureuse histoire qui est la traite négrière et l'esclavage abordèrent de manière sereine et objective cette problématique, conscients qu'un tel sujet ne peut être débattu en vase clos.

La traite négrière et l'esclavage étant constitutifs de l'Histoire de France, cette histoire interroge de facto nos instances syndicales.

10 MAI 2017 : UNE JOURNÉE EN DEUX VOLETS

Le premier volet de cette journée fut marqué par une projection qui mit en exergue un pan singulier et méconnu de la traite négrière et de ses résistances. Cette projection fut suivie d'un débat, en droite ligne des problématiques et des interrogations qu'elle suscita.

Le débat fut conduit par notre camarade **Monique Morrain** qui fut secrétaire de la fédération de la santé et de l'action sociale CGT et contribua à la restructuration du collectif confédéral des DOM. Elle participa activement à la formation des originaires d'outremer ; ses compétences et son expérience dans le domaine des activités des DOM lui permirent de jouer un rôle incontournable et indéniable dans la défense et pour la reconnaissance des droits et des problématiques des originaires d'outremer. Tous ses acquis sont la résultante de son rôle prépondérant dans la restructuration du collectif DOM au niveau confédéral de la CGT.

Les camarades présents lors du débat furent agréablement surpris de la teneur de la réflexion et de l'expérience technique et pratique de l'intervenante qui a surtout démontré de manière rationnelle le lien indéfectible entre la traite négrière, l'esclavage, la colonisation et le capitalisme. Cette démonstration fut suivie par l'intervention de plusieurs camarades.

Ce premier volet fit place à une agape conviviale. Là encore, la démonstration du Vivre ensemble fut patente. Chaque camarade présent participa en toute libéralité et activement à la réussite du « repas de l'amitié » autour de la diversité culturelle et culinaire en faisant place à l'unité sans gommer les différences. Cela fit écho à la pensée d'Edouard Glissant :

« JE PEUX CHANGER EN ÉCHANGEANT AVEC L'AUTRE, SANS ME PERDRE POUR AUTANT NI ME DÉNATURER ».

La diversité culinaire signe du culturel reflétait majestueusement l'esprit de ce 10 mai 2017.

En dépit de l'histoire douloureuse de cette période de la traite négrière et de l'esclavage, nous sommes appelés à faire Tout-Monde ; d'où les mots que nous avons essayé à travers de ces débats de mettre sur ces maux qui nous hantent : cette blessure sacrée que nous habitons dont nous a parlé Aimé Césaire dans son poème Calendrier Lagunaire.

Le deuxième volet fut particulièrement centré sur la question de l'organisation et de l'efficacité de nos collectifs DOM dans la continuité des 2èmes assises de l'Outre-Mer des 5 et 6 mai 2011 où la question fut posée :

« POURQUOI FAUT-IL MIEUX ORGANISER LES ORIGINAIRES DE L'OUTRE MER DANS LA CGT ? »

Certains camarades ont mis l'accent sur les causes efficientes de notre absence d'efficacité. Cet état d'urgence avait déjà été souligné à plusieurs reprises lors de nos rencontres inter-collectifs.

Très récemment, un camarade du collectif DOM faisait cet aveu : *« Un constat s'impose à nous : nous n'avons pas avancé sur la question des collectifs de fédérations... après le congrès confédéral rien n'a bougé »*. Ce camarade faisant preuve d'une certaine lucidité doublée de perspicacité mettait l'accent sur la nécessité de l'organisation : *« Pourquoi n'avancons-nous pas dans la structuration de cette activité ? »* Pour ce faire, il nous faudrait nous inscrire dans les Fédérations et les Unions départementales, afin de constituer un collectif confédéral à partir de camarades dûment mandatés et porteurs de revendications de chaque secteur, le collectif confédéral ayant pour objectif de mettre en commun, de proposer des actions à faire prendre en compte par la direction fédérale (commission exécutive ou bureau)

Toutes ces questions furent l'objet de nos discussions lors du second volet de nos travaux. Les réponses et les interrogations furent nombreuses. Des pistes de réflexions furent explorées et proposées par des camarades. Notamment le cumul de mandats syndicaux qui demeurent au regard de certains camarades l'une des pierres d'achoppement dans le non-aboutissement de nos revendications syndicales en général et de nos droits spécifiques en particulier. Pour d'autres, la distribution équitable des mandats demeure une piste crédible pour une efficacité optimale. Les mandatés sachant qu'ils n'ont pas le don du dédoublement devraient être dans la dynamique de déléguer certains de leurs mandats à d'autres camarades plus disponibles.

D'autres camarades mirent le curseur sur l'importance vitale de la formation des syndiqués, mais surtout des mandatés. Considérant la formation syndicale comme moyen d'action efficace, percutant, et que celle-ci participe à la pérennisation de nos acquis syndicaux. La mise en place dans nos structures de journées d'étude sur des thématiques spécifiques fut ainsi proposée.

L'accent fut mis sur la nécessité d'intégrer dans notre plateforme revendicative DOM, les problématiques des camarades originaires du continent Africain notamment sur la question de la traite négrière et de l'esclavage au regard du néo-colonialisme. Les modalités restent à définir.

Autre sujet abordée : Comment désamorcer les contentieux qui existent entre **nous originaires des DOM et les originaires d'Afrique**, souvent sur des malentendus ? Nous sommes là en présence de vraies questions de fond qui nous taraudent tous.

La question problématique et épineuse du congé bonifié fut aussi l'objet de débat lucide et âpre. D'où la nécessité d'aborder cette question par le bon bout et **sans démagogie ni idéologie** béate. Un tel droit réservé aujourd'hui qu'à une partie des fonctionnaires est en sursis. Une étude statistique est nécessaire pour saisir cet état de fait. D'où cette question : les bénéficiaires du congé bonifié sont-ils en augmentation ou en diminution ? Cette question implique de faire la généalogie du congé bonifié. Le droit au congé bonifié risque à brève échéance de disparaître sans bruit et sans fureur, sans un sursaut énergique et solidaire de tous nos camarades, singulièrement de la CGT. La question du statut reste la cause et le congé bonifié l'effet !?

D'où l'intérêt vital de l'action prévue en juin 2017 étant donné que plusieurs camarades ont témoigné pour des raisons diverses et variées qu'ils n'avaient pas droit au congé bonifié. La question de la notion de CIMM (Centre des Intérêts Matériels et Moraux) demeure le nœud gordien du droit au congé bonifié ; nos directions considérant le faisceau d'indices comme une addition d'obligations et le CIMM (ex lieu de naissance, sépulture, compte bancaire) comme la résidence principale !! D'où la nécessité d'introduire le droit dans le cadre de réparations s'appliquant à tous (public, privé, non titulaires, précaires...)

Telle fut succinctement l'architecture de cette journée du 10 mai 2017 à la Bourse du travail. Journée mémorable certes ; néanmoins plusieurs questions restent ouvertes. C'est l'une des raisons qui nous a stimulés à inviter tous les camarades présents à poursuivre la réflexion lors de **l'assemblée générale du mercredi 24 mai 2017** au complexe CGT dans la salle du CNN dans la continuité du travail engagé lors de la journée du 10 mai 2017 et dans la perspective de l'action imminente et capitale du 20 juin 2017. Tout cela dans l'optique de l'intérêt général.

La journée organisée à la Bourse du travail par le collectif DOM ÉLARGI du syndicat CGT-ASPS démontre par cette action décentralisée la nécessité de mettre en commun nos ressources. De telles décentralisations permettent d'être à l'écoute des syndiqués et de mieux appréhender les besoins réels et non supposés de tous les camarades.

POUR LE COLLECTIF DOM CGT-ASPS

Jules BILON



SYNDICAT CGT A.S.P.S.
Accueil, Surveillance, Prévention, Sécurité
de la Ville de Paris et des Administrations Annexes
19, rue du renard - 75004 PARIS
Tél: 01.53.01.41.52 & 01.53.01.41.54 Fax: 01.53.01.41.67
asps@cgt-asps.fr & www.cgt-asps.fr

